

Concept de sécurité

Un concept de sécurité repose sur l'évaluation minutieuse des dangers. Il définit d'une part des mesures pour éviter les accidents et, d'autre part, la manière de procéder en cas d'urgence.

Si l'on constate, lors de la planification, que des activités nécessitent des mesures de sécurité accrues, il est nécessaire d'établir un concept de sécurité. Une fois les dangers connus et soigneusement évalués, deux questions se posent.

1. Quelles mesures est-ce que je peux prendre pour parer aux dangers que j'ai identifiés?
2. Comment est-ce que je peux me préparer aux éventuelles situations d'urgence?

Un concept de sécurité peut être établi de différentes manières. Plutôt que de se concentrer sur la forme concrète à lui donner, mieux vaut évaluer les dangers en répondant aux deux questions ci-dessus et en discutant de l'activité au préalable avec tous les moniteurs.

Informations supplémentaires sur la sécurité et la prévention des accidents.

A noter qu'un certain nombre de cantons ont édicté des prescriptions de sécurité spécifiques qui doivent être prises en compte lors de la réalisation d'offres dans le cadre du sport scolaire. Les moniteurs sont tenus de s'informer sur ces dispositions cantonales.

Concept de sécurité pour certaines activités

Quelles mesures est-ce que je peux prendre pour parer aux dangers que j'ai identifiés?

- Clarifier les responsabilités au sein de l'équipe de moniteurs (compétences, rôles).
- Définir des variantes de remplacement et des critères d'interruption.
- Instituer des règles de comportement pertinentes pour garantir la sécurité et fixer des limites claires.
- Veiller à ce que les participants et les moniteurs soient équipés de manière adéquate et n'utilisent que du matériel qui fonctionne en toute sécurité.
- Prendre d'autres mesures spécifiques (respect de normes de sécurité comme les maximes de baignade de la SSS).
- Adapter les activités aux capacités des participants.

Comment est-ce que je peux me préparer aux éventuelles situations d'urgence?

- Définir le déroulement en cas d'urgence (façon de procéder et répartition des rôles).
- Prévoir le matériel nécessaire en cas d'urgence: engins de sauvetage spécifiques (sac de sauvetage, p. ex.), téléphone portable chargé avec les principaux numéros d'urgence et les numéros des différents moniteurs.

Concept de sécurité pour tout le camp

Quelles mesures est-ce que je peux prendre pour parer aux dangers que j'ai identifiés?

- Résumer les informations importantes concernant le camp: organisateur, lieu (y compris coordonnées), date, durée, coordonnées des moniteurs, numéro d'urgence pour les parents, liste des dangers spécifiques de la place de camp (tiques, cours d'eau, p. ex.).
- Définir des mesures de sécurité générales: règles de camp importantes pour la sécurité, règles applicables à la consommation de tabac, alcool et drogue, aux outils et au matériel, aux véhicules, règles liées aux dangers spécifiques de la place de camp, mesures en vue de préserver l'intimité des participants.

Comment est-ce que je peux me préparer aux éventuelles situations d'urgence?

- Liste des numéros de téléphone importants: service de sauvetage, coach, numéros d'urgence de l'association.
- Adresses et plans d'accès: médecin, hôpital les plus proches.
- Accès à la place de camp et coordonnées (utile pour guider les secours, par exemple).
- Feuilles d'information médicales: elles doivent impérativement être remplies par tous les participants, moniteurs et accompagnateurs.
- Abri de secours: lieu, itinéraire, accès.
- Marche à suivre/déroulement en cas d'urgence: schéma adéquat à discuter et à définir avant le camp avec l'équipe de moniteurs.

Source: Manuel électronique, Sport scolaire J+S